



# Enquête lichens – la validation des données

Procédure générale

### **Contexte**

L'enquête participative sur les lichens forestiers d'Auvergne et du Massif-Central a pour objectifs de sensibiliser sur le rôle essentiel des lichens dans la bio-indication mais aussi d'enrichir la connaissance sur la répartition de ces taxons. La collecte des données de l'enquête et leur compilation entrent dans le cadre du Système d'Information pour la Nature et le Paysage (SINP). Ce programme vise notamment à réunir les données naturalistes afin de publier les Données Élémentaires d'Échange (DEE) à l'Inventaire National pour le Patrimoine Naturel (INPN).

A l'issue de l'enquête les données seront rassemblées par la DREAL puis versées à l'INPN via la base de données CHLORIS du CBN MC (à défaut via le compte CardObs de la DREAL).

Les DEE sont définies par le protocole SINP comme un format de données naturalistes standardisées et inter-opérables qui contient les informations utiles, fiables et sourcées. Les données doivent donc subir un processus de validation assurant la qualité des informations qui seront publiées.

Les données lichens de l'enquête doivent être validées à plusieurs niveaux :

- vérifier la cohérence interne à chaque donnée : la structure du formulaire de saisie de l'enquête assure qu'il n'y pas de contradiction entre les champs (cd\_nom correspond au nom latin ...). Les tables de données distribuées aux validateurs ne possèdent théoriquement pas d'erreurs, ni d'incohérence entre les champs.
- vérifier la conformité de la donnée : l'observation saisie est conforme aux connaissances pré-existantes sur l'écologie de l'espèce (habitat, date d'observation, relief...).
- **valider** la donnée : chaque observation fait l'objet d'un jugement par un expert reconnu au niveau national qui fait de la donnée une observation de « référence ».

Le présent document fournit aux validateurs la procédure mise en place pour cette enquête afin d'éliminer les données non-conformes et/ou invalides. Les validateurs de l'enquête lichens sont sollicités pour répondre au souci de conformité de la donnée (il s'agit de croiser les données avec les connaissances de terrain : habitat, relief, données historiques...) et dans toute la mesure du possible (présence de photo exploitable, du détail des critères de détermination utilisés par l'observateur) au souci de validité de la donnée (il s'agit de vérifier la détermination grâce à la photo fournie et/ou aux critères de détermination mis en exergue par l'observateur).

### Organisation de la validation

Chaque validateur se voit attribuer un département ou plusieurs départements du territoire concerné par l'enquête. Le validateur désigné est le seul responsable de la validation des données qui lui sont confiées sur ce territoire. Cependant, Christian Hurtado et Marcel Peyroche sont désignés référents scientifiques pour confirmer ou infirmer les validations incertaines des autres validateurs (doute sur le taxon) et faire le lien avec les autres experts de l'AFL au besoin.

<u>Tableau 1</u>: affectations géographiques des validateurs

Validateur	Structure	Domaine de compétence (pour la validation)
Jacques-Henri LEPRINCE	CBN MC	Départements du territoire d'agrément CBN hors Auvergne : 07- Ardèche 19 - Corrèze 23 - Creuse 26 - Drôme 42 - Loire 69 - Rhône 87 - Haute-Vienne
Benjamin GOURLIN	SHNA	Bourgogne : 21 - Côte d'Or 58 - Nièvre 71 - Saône-et-Loire 89 - Yonne
Thomas DARNIS	ONF	15 - Cantal
David HAPPE	DREAL	63 - Puy-de-Dôme
Christian HURTADO	SMBLF	Tous les autres départements du Massif-Central (+ tous les autres dépts hors territoire cible de l'enquête)

Contrairement à la méthode utilisée pendant la première phase de l'enquête, la validation peut maintenant s'effectuer en continu. Cela ne signifie pas que les validateurs doivent opérer quotidiennement l'analyse des nouvelles données (ils ont cependant la possibilité de le faire!) mais simplement qu'ils ne sont plus tenus à des lots mensuels établis par la DREAL.

Nous recommandons toutefois de **maintenir un rythme de parcours/validation des données suffisamment soutenu (au moins 1 fois par mois)** pour éviter un laps de temps trop grand en cas de retour vers un observateur pour des données posant problème.

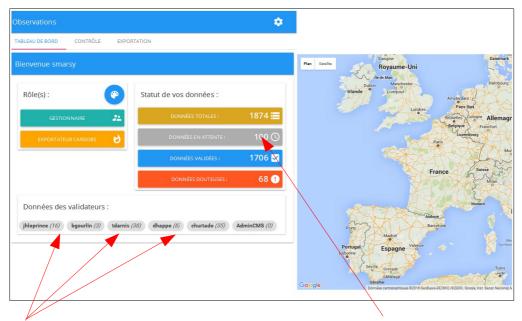
Au-delà de la validation, la DREAL est gestionnaire et responsable de l'envoi des données dans la base CardObs liée à l'enquête, et de la production de données attributaires (tableau) utilisées pour l'édition et la publication de cartes (ex : <u>Carte Prodige de l'enquête</u>).

# Validation des données en pratique

Les données sont traitées en continu par les validateurs directement sur le site de l'enquête <a href="http://enquetelichensauvergne.mnhn.fr">http://enquetelichensauvergne.mnhn.fr</a>, dans une partie du site d'accès réservé. Chaque validateur possède un identifiant et un mot de passe propre.

Un tutoriel de l'application est mis à leur disposition par la DREAL, ainsi qu'une assistance technique de premier niveau (Contact : S. MARSY).

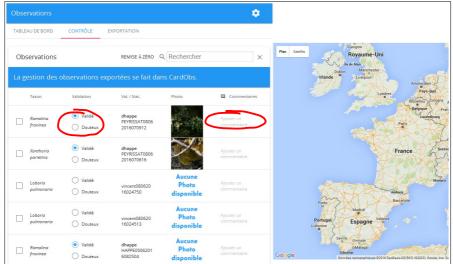
Les animateurs de l'enquête sont dotés d'un accès privilégié (défini comme un rôle de « gestionnaire ») leur permettant de suivre l'état des données restant à valider par chaque validateur.



Nombre de données restant à traiter pour chaque validateur

Nombre total de données en attente de validation

Les animateurs de l'enquête, en tant que « gestionnaires » ont aussi la possibilité de corriger les validations (décision et commentaires) des validateurs, grâce à l'onglet CONTRÔLE lls peuvent ainsi reprendre une mauvaise manipulation qui aurait été faite par l'un d'entre eux.



# Informer les récolteurs sur les observations invalides

Lorsque des données invalides sont détectées, les validateurs sont tenus de le communiquer aux observateurs concernés.

Pour cela, les validateurs disposent du tableau des participants inscrits, régulièrement mis à jour par la DREAL. Ils disposent également de mails type proposés dans le tutoriel des validateurs.

Dans la mesure du possible, les validateurs peuvent porter en case « commentaire » la bonne détermination du spécimen.

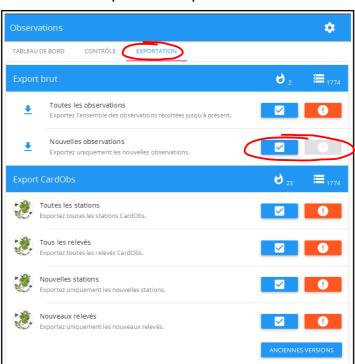


# Alimentation et gestion du compte CardObs de l'enquête

#### 1 – Vérification des dernières données invalidées

Périodiquement (1 fois par mois), les animateurs de l'enquête consultent les dernières données invalidées par l'ensemble des validateurs, depuis le précédent export réalisé.

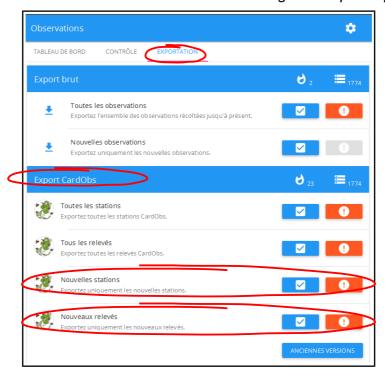
Pour cela, il peut être pratique de réaliser un export « classique » des nouvelles observations, puis d'identifier les cas problématiques dans le tableur ainsi généré.



Les animateurs notent, le cas échéant, si le validateur a proposé une autre détermination et conservent les numéros des stations concernées.

#### 2 – Export des dernières données sous CardObs

L'export des données vers CardObs se fait lui-aussi directement depuis l'interface du site de l'enquête. Il n'est plus nécessaire de les renvoyer manuellement vers CardObs. [Nota au 04 juillet 2016 : pour l'instant, cette fonctionnalité n'est pas encore activée, il reste nécessaire de transférer vers CardObs les 2 fichiers CSV générés par l'application.]



Seules les « dernières données » doivent être exportées afin de ne pas créer de doublon avec les données précédemment envoyées sur CardObs.

Exporter en premier les nouvelles stations, puis les nouveaux relevés.

#### 3 – Corrections sous CardObs des données invalides « re-déterminées »

Après envoi des données sous CardObs, il est possible de valoriser les données qui auraient été invalidées ou encore les données pour lesquels un deuxième spécimen, éventuellement non cible de l'enquête, a été déterminé.

Pour cela, il faut se connecter à la base CardObs de l'enquête et rechercher les stations concernées. Il est alors possible de saisir un nouveau « relevé » sur la même station et de mentionner l'espèce correctement déterminée.

Les relevés qualifiés en « douteux » et pour lesquels aucune re-détermination n'est possible seront supprimés.

### **Contacts et informations**

E-mail de l'enquête lichens : <u>lichens.dreal-auvergne@developpement-durable.gouv.fr</u>
Procole SINP : <u>http://www.naturefrance.fr/sinp/presentation-du-sinp/protocole-du-sinp</u>

Enquête Lichen : <a href="http://enquetelichensauvergne.mnhn.fr/">http://enquetelichensauvergne.mnhn.fr/</a>